Conseil des droits de l’homme

30e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Cuba**

Genève, le 16 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation cubaine.

La Suisse salue la visite à Cuba, en 2017, de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains et de l’Experte indépendante sur les droits de l’homme et la solidarité internationale.

La Suisse recommande à Cuba d’adresser une invitation permanente à toutes les procédures spéciales du Conseil des droits de l’homme.

La Suisse constate avec satisfaction que les autorités cubaines se tiennent à un moratoire de fait concernant la peine de mort. Elle recommande à Cuba d’abolir la peine de mort pour tous les crimes.

La Suisse recommande à Cuba de prendre les mesures nécessaires afin de garantir les droits à la liberté de réunion pacifique et d’association, en conformité avec le droit international, en particulier les droits de l’homme.

Je vous remercie.